

Motion présentée par :

Les membres élus au Conseil d'Administration du Lycée Lazare Carnot d'Arras :
Parents d'élèves
Personnels ATOSS
Personnels Enseignants.

M Quandalle, Représentant de la Région Nord Pas de Calais

M^{me} Caudron, Représentante de la ville d'Arras.

A l'attention de Madame le Recteur de l'Académie de Lille.

Objet : Dotation Horaire Globale.

La préparation de la rentrée 2006 au Lycée Lazare Carnot est de nouveau marquée par une réduction drastique des moyens. Cette baisse des moyens va bien au-delà de la simple prise en compte de la baisse démographique. En effet la majorité des suppressions de postes «répercutée» aux LEGT est supportée par les lycées technologiques industriels. Elle aura pour conséquence la dégradation des conditions de travail, mais également la remise en cause de l'avenir des établissements technologiques industriels dans un avenir proche.

Pour notre établissement la rentrée 2006 se fera donc avec :

- 1) Une DHG en diminution de 122 h (102 HP et 20 HSA) ce qui entraîne une suppression de 6 postes d'enseignants. Lourd tribut à payer par le lycée, et faisant suite aux importantes suppressions de ces dernières années.
- 2) Une nouvelle fermeture d'une division de seconde, et ce pour la quatrième année consécutive, ce qui aura forcément des répercussions sur notre recrutement pour les sections de l'établissement l'an prochain.
« Baisse due à un manque d'intérêt pour les filières technologiques », dites vous !!
Nous rappelons qu'à ce jour les collégiens de troisième n'ont pas encore formulé leurs vœux d'orientation.
De plus, l'effectif moyen en seconde sera supérieur à trente élèves, effectif important pour des classes de détermination en sections technologiques.
- 3) Un continuel désintérêt, de votre part, pour la filière productique, en contradiction avec un courrier rectoral en date du 26 novembre 2003. Et pourtant le BFE Artois Ternois propose des débouchés. Les offres d'emploi sont supérieures aux demandes, dans un rapport de 1,4, chiffre fourni par le secteur de la métallurgie et de la mécanique, et repris par la Région.
- 4) Un effectif en première systèmes motorisés que vous bloquez à 33. Cette filière est un vivier pour les BTS MCI, formation où la demande des industriels est très forte. Veut-on dans un avenir proche, également fragiliser cette filière de formation ?
- 5) Une demi section en BTS systèmes électroniques. De même, dans ce domaine professionnel, l'offre d'emploi est importante, comme indiqué dans un article de la Voix du Nord du dimanche 5 mars 2006.

Ces réductions imposées par le rectorat sont très inquiétantes pour l'établissement, mais également pour l'avenir des filières technologiques industrielles. La France est pourtant en déficit de Techniciens Supérieurs et d'Ingénieurs

En conséquence, nous voterons contre la répartition des moyens proposée par Monsieur le Proviseur, car elle ne peut être bonne dès lors que la DHG que vous octroyez pour l'établissement est insuffisante.